



COMITÉ SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 21 MAI 2021 PAR VISIOCONFÉRENCE

- Sont présents : M^e François Bélisle, conseiller municipal
M. Michel Cormier, conseiller municipal (départ : 11 h 24)
M. Claude Ferron, conseiller municipal et président du Comité
M^{me} Anne-Marie Lavigne, citoyenne
M. Denis Roy, conseiller municipal et vice-président du Comité
- Invités présents : M^{me} Sandra Baron, chef de service – Urbanisme (départ : 12 h 03)
M^{me} Ginette Bellemare, conseillère municipale (9 h 16 à 10 h 23)
M^{me} Maryse Bellemare, conseillère municipale (8 h 55 à 10 h 48)
M. Carl Blanchet, chef de service – Gestion du territoire (départ : 11 h 55)
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (départ : 10 h 54)
M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et plein air (11 h 25 à 11 h 44)
M^{me} Sylvie DesRoberts, chef de service – Finances et administration
M. Robert Dufresne, coordonnateur – Architecture, programmes, patrimoines et redéveloppement
M^{me} Anne Laurence Dumont, architecte paysagiste (10 h 50 à 12 h)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Développement et directeur – Aménagement et développement urbain (départ : 11 h 42)
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 10 h 40)
M. Samuel Gervais, attaché politique (arrivée : 11 h 17)
M. Patrice Gingras, directeur – Génie (départ : 11 h 37)
M. Pierre-Olivier Godbout, directeur de production, Corporation des événements de Trois-Rivières (11 h 25 à 11 h 44)
M^{me} Marie-Pier Kalomiris, coordonnatrice de production, corporation des événements de Trois-Rivières (11 h 25 à 11 h 44)
M^{me} Josée-Anne Labrousse, directrice – Parc de l'Île-Saint-Quentin (9 h 45 à 9 h 58 et 10 h à 10 h 46)
M^e Sarah Landry, secrétaire administrative aux commissions et comités
M^{me} Sonia-Karine Larocque, chef de division – Planification (départ : 12 h 08)
M^{me} Myriam Lavoie, coordonnatrice – Schéma et plan d'urbanisme
M. Frédéric Maurais, gestionnaire – Portefeuille de projets (9 h 02 à 10 h 15, retour : 10 h 34)
M^{me} Mariannick Mercure, conseillère municipale (arrivée : 9 h 43)
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal
M. Mathieu Pronovost, coordonnateur – Réglementation et plan urbanisme
M^{me} Pamela Andrea Soto-Abasolo, urbaniste (arrivée : 8 h 36)
M. Dominic Thibeault, chef de division – Environnement
M^e Yolaine Tremblay, directrice – Greffe, gestion documentaire et archives et greffière (9 h 06 à 9 h 51)

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 8 h 32 et M. Claude Ferron souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Claude Ferron fait la lecture de l'ordre du jour et informe les membres que l'ordre de présentation des sujets sera modifié. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. **Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2021**

Une modification est apportée par M. Robert Dussault au point 5 du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2021, et le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. **Orientations du Plan d'urbanisme – Noyaux villageois**

Des questionnements ont été soulevés à la suite de la présentation des orientations du projet de Règlement sur le plan d'urbanisme, notamment concernant le secteur de Pointe-du-Lac et les noyaux villageois. M^{me} Myriam Lavoie rappelle aux membres du Comité qu'un des objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) est de reconnaître et de renforcer le pôle local des services de Pointe-du-Lac. De plus, elle présente les dispositions du projet de Règlement sur le plan d'urbanisme qui concernent le périmètre d'urbanisation de Pointe-du-Lac et les orientations actuelles du plan d'urbanisme. Enfin, M^{me} Lavoie affirme que les orientations du projet de règlement peuvent être modifiées et soumet aux membres du Comité trois options :

- 1) Maintenir les dispositions du projet de règlement, étant donné le chapitre dédié au secteur de Pointe-du-Lac ;
- 2) Améliorer le contenu du chapitre dédié au secteur de Pointe-du-Lac, afin de mettre l'accent sur la valeur historique du noyau villageois et les enjeux de revitalisation ;
- 3) Ajouter une 7^e orientation pour consolider les pôles commerciaux et de services des noyaux villageois, afin d'appuyer les milieux de vie de ces secteurs.

Les membres du Comité discutent des options présentées, et M. François Bélisle demande que l'aspect historique et récréotouristique de Pointe-du-Lac soit inscrit au Règlement sur le plan d'urbanisme. Enfin, les membres conviennent d'ajouter une 7^e orientation avec des paragraphes explicatifs faisant référence au caractère distinct de chaque noyau villageois, leurs valeurs historiques et récréotouristiques, ainsi que les enjeux de revitalisation des milieux.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'ajouter une 7^e orientation au Règlement sur le plan d'urbanisme, afin de consolider les pôles commerciaux et de services des noyaux villageois. Approuvé à l'unanimité.

5. **Orientation – Refonte de l'église Sainte-Marguerite**

M. Robert Dussault présente aux membres du Comité le projet déposé au Comité consultatif d'urbanisme concernant l'église Sainte-Marguerite. Il explique que le projet a été modifié par le promoteur à la suite de l'opposition manifestée par les citoyens, et ajoute que le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n'a pu être réalisé vu la modification du projet. De plus, M^{me} Myriam Lavoie présente aux membres du Comité les orientations et les usages autorisés dans la zone à la refonte des règlements d'urbanisme, et explique que le réaménagement des églises en logements et en services pour la communauté est l'un des objectifs prévus par la refonte des Règlements d'urbanisme. Elle ajoute que la grille de spécifications de la zone prévoit l'autorisation de plusieurs usages pour permettre des projets variés et pour éviter la récurrence de demandes de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Enfin, M. Dussault demande aux membres du Comité de prendre position concernant les usages autorisés dans la zone et les actions que la Ville doit prendre pour accompagner le promoteur dans la refonte de l'église Sainte-Marguerite.

Les membres du Comité discutent du projet, et conviennent de modifier les usages de la zone pour permettre l'implantation d'unités d'habitation de 2 à 100 logements, afin d'appuyer les objectifs de densification en milieu construit. Enfin, les membres conviennent d'aviser le promoteur qu'il doit communiquer adéquatement les détails de son projet aux citoyens concernés.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de modifier les usages autorisés dans cette zone afin de permettre l'implantation de 2 à 100 logements, et recommande au promoteur de communiquer adéquatement les détails de son projet aux citoyens concernés. Approuvé à l'unanimité.

6. **Budget participatif – Aménagement vert au parc de l'Exposition**

M^{me} Anne Laurence Dumont revient sur le projet d'aménagement vert au parc de l'Exposition et présente aux membres du Comité la deuxième version du projet. Elle explique que le projet se veut être rassembleur pour les citoyens, tout en intégrant un mobilier urbain aux formes épurées et aux couleurs vives. Elle ajoute que cet îlot vert sera positionné près de la rue De Calonne, que l'accès non exploité sera fermé pour la sécurité des piétons et que deux espèces d'arbres y seront plantées.

Les membres du Comité discutent des aménagements proposés et du budget disponible pour la réalisation du projet. Enfin, M^{me} Mariannick Mercure affirme que la Ville doit modifier le processus des projets participatifs afin que les citoyens soient mobilisés à participer en plus grand nombre.

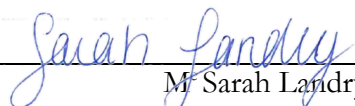
Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'aller de l'avant avec la réalisation de la 2^e version du projet d'aménagement vert au parc de l'Exposition. Approuvé à l'unanimité.

[...]

Levée de la séance

La rencontre se termine à 12 h 09.



M^{me} Sarah Landry
Secrétaire administrative aux commissions
et comités



M. Claude Ferron
Président du Comité et conseiller municipal